

Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) : des mesures en **demi-teinte**...

Samedi 28 septembre 2017, l'UNSA participait à la Commission des Comptes de la Sécurité sociale et a pu constater avec satisfaction que le déficit de la Sécurité sociale continue à s'améliorer, et que toutes les branches, à l'exception de l'Assurance maladie, présentent un solde excédentaire et participent donc à la réduction de la dette sociale.

Pour l'UNSA Police, ces résultats sont de nature à conforter notre modèle de protection sociale, système au cœur du pacte républicain. Cependant...

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), présenté par le gouvernement, acte comme mesure majeure la baisse des cotisations sociales salariales pour être compensée pour partie par la CSG.

Pour l'UNSA Police, il est indispensable que le gouvernement respecte la volonté du Président de la République et s'engage à ce que cette hausse soit compensée, pour l'ensemble des agents de la Fonction Publique, actifs ou retraités.

L'UNSA Police estime que le report de la date de revalorisation des retraites, d'octobre à janvier, est une mesure qui, en plus de la hausse de la CSG, va renforcer la dégradation du pouvoir d'achat de ses bénéficiaires.

Enfin, concernant la famille, et alors que la branche est revenue à l'équilibre, l'UNSA alerte sur le non recours et les baisses annoncées sur certaines prestations.

« Pour l'UNSA Police, il convient de porter une attention particulière aux familles, source indispensable d'équilibre pour les femmes et les hommes de la police nationale qui, au quotidien et dans des conditions de travail souvent pénibles, œuvrent pour la sécurité de nos concitoyens. »

*Philippe Capon
Secrétaire Général UNSA Police*

UNSA Police, le langage de vérité !